

L'Echo Bermerinois

Bulletin 2 2018



Une quatrième classe à l'école Marcel Pagnol !

Sommaire

Page 3 : Le mot du maire

Pages 4 - 9 : Les commémorations et festivités

Page 4 : Loto du 4 mars ; Cross de l'Écaillon

Page 5 : Brocante et foire artisanale

Page 6 : La Fête des Culs de Poulains

Page 7 : La Fête des Voisins ; L'appel du 18 Juin

Page 8 : Concert de la Fête de la Musique ; Soirée tartiflette

Page 9 : Le Centre de Loisirs

Pages 10 - 14 : Les écoles

Page 10 : Sortie à Lievin

Page 11 : La fête de l'école

Page 12 : Théâtre du Bimberlot ; Remise du Permis Internet

Pages 13 et 14 : La rentrée des classes

Pages 15 - 16 : Les associations

Page 15 : Le carnaval de la Bibliothèque

Page 16 : Les 28 ans du javelot Club ; Le Taï do

Page 17 : Portrait d'un Bermerinois

Page 18 : Commerces

A Mo Michel ; L'Agusto

Pages 19 - 11 : Infos diverses

Pages 22 - 13 : Infos importantes

Le mot du Maire



En cours d'année, sans attendre l'échéance du nouvel an, il est toujours intéressant de regarder ce qui a été réalisé ces derniers mois.

Comme vous pourrez le constater en feuilletant l'Echo Bermerinois que vous avez entre les mains, notre village vit. Malgré les contraintes administratives et financières que connaissent toutes les collectivités, la municipalité s'active afin d'améliorer notre cadre de vie. Elle n'est pas seule, les associations, l'école, les partenaires institutionnels, la population, tous contribuent à rendre notre cité accueillante.

Je profite de l'occasion pour revenir sur les principales réalisations de cette année. En premier lieu la finalisation de l'aménagement du centre bourg, avec ses places de stationnement, le nouveau sens de circulation de la rue de La Poste, l'installation d'un nouvel éclairage sur les axes principaux sont effectifs. L'accès sécurisé des enfants à l'école sera bientôt opérationnel (retardé en raison de la défaillance de l'entreprise chargée de l'installation d'une grille), ... Telles sont les principales avancées de 2018. Mais il ne nous a pas échappé que, lors de la rentrée scolaire, l'ouverture d'une quatrième classe a été une bonne nouvelle pour la qualité de l'enseignement de nos enfants. Peu après son arrivée Mme Menard avait ouvert la troisième classe en 2012... Que de chemin parcouru en quelques années !

L'arrivée prochaine de la fibre optique tant attendue sera également une réelle avancée.

Savoir allier modernité, tradition et patrimoine, voici les objectifs que nous nous sommes fixés depuis 2014 et que progressivement, à force de volonté et de conviction, nous atteignons.

Voilà une rétrospective de ce début d'année 2018, en attendant les nouvelles actions que j'aurai plaisir à vous écrire dans un prochain éditorial, soyez assurés de notre entier dévouement au service de tous.

Votre Maire,
Yvan BRUNIAU

Loto du 4 Mars



Dans le cadre des animations proposées par la municipalité, les membres du Comité des Fêtes ont organisé le Dimanche 4 Mars 2018 un loto.

Pour une première, on peut dire que ce fut une belle réussite tant les participants ont répondu présent en nombre ! Ils ne furent pas déçus, en effet, des bons d'achat allant jusqu'à 500 euros ont réjoui les joueurs !

Bien sûr tous n'ont pas gagné mais certains Bermerinois qui avaient tenté leur chance ont fait partie des heureux gagnants, à l'image de la présidente de l'association des Culs de Poulains qui a gagné deux bons d'achat de cent euros chacun avec le même carton.

Encore merci aux bénévoles qui ont égayé ce dimanche pluvieux !



Cross de l'Ecaillon



Brocante et foire artisanale



Les commémorations et festivités

Fête des Culs de Poulains



La dixième édition de la fête des Culs de Poulains fut un véritable succès, merci aux bénévoles et aux associations sans qui rien n'aurait été possible, et rendez vous l'année prochaine !



La fête des voisins



L'édition 2018 de la fête des voisins s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur pour ne pas changer ! Les convives se sont réunis vendredi 25 mai pour passer la soirée et pique-niquer ensemble sur la place verte et sous un beau ciel bleu.

Tous se sont donné rendez-vous pour la prochaine fête des voisins !

L'appel du 18 Juin

C'est devant un public fourni, composé de la population, d'élus, et de représentants des diverses associations de la commune que Monsieur le Maire a rappelé le contenu de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 à la BBC.



Les commémorations et festivités

Concert de la Fête de la Musique

Un grand merci à L'harmonie "La Renaissance" qui nous a cette année encore offert un magnifique concert pour célébrer la Fête de la Musique !

Une fois de plus l'été a commencé sur une bonne note à Bernerain.



Soirée tartiflette du 1er Septembre



La soirée Tartiflette du Comité des Fête qui a eu lieu ce Samedi 1er Septembre fut une réussite ! Les convives ont apprécié un délicieux repas suivi de la pièce "Soeurs" jouée par la troupe Les Gorgerettes, et l'ambiance de fin de soirée fut assurée par Yann chanteur.

Merci à eux d'avoir animé cette soirée, et un grand merci au Comité des Fêtes et à tous les bénévoles !



Le centre de Loisirs - du 9 au 27 Juillet

Le centre aéré de Bermerain a commencé sur les chapeaux de roues le matin du Lundi 9 Juillet. Pendant 3 semaines et selon leur âge, les inscrits eurent le plaisir de profiter d'une journée à Loisiparc, d'un spectacle de marionnettes "La Reine des Neiges", d'une randonnée pédestre, d'un mini camp, et d'un catalogue d'autres activités plus amusantes les unes que les autres !

Rien que pour la première semaine c'est plus de 70 jeunes qui furent accueillis au centre de loisirs et encadrés par des animateurs et animatrices passionné(e)s et rempli(e)s d'énergie !



Une fête du centre inoubliable, qui portait cette année sur le thème de la radio !



À l'issue de 3 semaines palpitantes le directeur et les animateurs du centre de loisirs ont invité les parents à rejoindre les enfants pour un petit déjeuner !

Les commémorations et festivités

Sortie à Lievin

En mai dernier, toutes les classes de l'École Marcel Pagnol se sont rendues sur deux jours au Diabolo's Circus de Liévin.

Dès leur arrivée, les écoliers se sont exercés aux arts du cirque : équilibre sur le fil, sur le ballon, rolla bolla, assiettes chinoises, diabolo, jonglage... aidés par les mamans accompagnatrices et les responsables du site.



Les jeunes ont ensuite découvert l'art clownesque et les pitreries d'Auguste puisqu'ils ont joué le rôle de clowns autour de Monsieur Loyal.

Après un pique-nique bien mérité, les élèves étaient attendus sur la piste par le magicien du cirque. Évidemment, les tours de magie ont rencontré un grand succès et de nombreux éclats de rire.

Et pour se détendre avant le retour, ils ont pu s'amuser dans des jeux gonflables et un manège avant de déguster une barbe à papa.

Une journée riche en activités qui leur a permis une mise en pratique du thème du cirque travaillé toute l'année en classe.



La fête de l'école

Pour clôturer une année placée sous le thème du cirque, les élèves ont présenté, le 15 juin, un spectacle mettant en scène jongleries, danses, chants, et acrobaties pour le plus grand plaisir d'un large public.



Les écoles

Théâtre du Bimberlot

Dans le cadre de la saison culturelle de la CCPS, en liaison avec le commune de Bermerain et les enseignantes, les élèves de l'école Marcel Pagnol ont été initiés au théâtre de rue avec la compagnie du Bimberlot de Le Quesnoy.

Les acteurs se sont d'abord déplacés au sein de chaque classe pour une animation autour des mimes chez les plus jeunes et avec la pièce "Le Bureau des Légendes" chez les plus grands. Tous les élèves ont été invités à voir ce spectacle. Aussi, durant plusieurs mois, les 26 CE2-CM1-CM2 ont bénéficié d'ateliers théâtre avec Etienne, un des comédiens de la troupe.

C'est le Samedi 30 Juin que les élèves ont présenté leur travail devant un public venu nombreux participer à une ballade contée dans les rues du village. Ces "Conteries" visaient à faire découvrir différentes pièces de théâtre dans des lieux atypiques du village chargés d'histoire. Merci à M et Mme Tesson et M et Mme Duwez pour leur bon accueil !

Pour l'occasion, la classe de Mme Ménard a présenté son travail avec une rétrospective de l'histoire de Bermerain autour de mimes, de scènes dans une église et un château.

Les prochains spectacles pour les enfants sont programmés en Octobre avec la découverte des métiers d'antan à Bermerain.



Remise du permis Internet



Félicitation à Clara, Maëlane, Danaël, Grégory, et Lucie qui ont obtenu leur permis Internet.

La Municipalité leur a offert une clé USB pour les féliciter de leur travail.

Une nouvelle classe pour la rentrée !

Le Lundi 3 Septembre c'était la rentrée des classes !

Après deux mois de vacances les enfants ont repris leurs cartables ainsi que le chemin de l'école. Nous leur souhaitons à toutes et à tous une bonne année scolaire, sans oublier les enseignantes et le personnel communal chargé de l'encadrement.



La rentrée passée, les enseignantes, les parents, les enfants, et le personnel communal n'étaient pas au bout de leurs surprises : mardi soir, la décision tombe, une quatrième classe sera ajoutée à l'école Marcel Pagnol !

De quoi ravir tout le monde mais désormais, une course était lancée pour équiper et meubler la classe avant l'arrivée de la nouvelle enseignante !



Merci à notre commune voisine, Saint-Martin sur Écaillon, qui n'a pas hésité à nous prêter le mobilier manquant.

Classe de TPS - PS - MFGS

21 élèves

Mme Consille et Mme Poulard
assistées de Mme Duwez



Classe de CP - CE1

19 élèves

Mme Houque assistée
de Mme Gallon

Classe de
CE1 CE2 CM1

17 élèves

Mme Labit



Classe de CM1 CM2

19 élèves

Mme Ménard

Carnaval de la bibliothèque



Pas de doute, en guise d'occupation durant les vacances, à l'initiative des responsables de la bibliothèque, nos bambins ont passé une superbe après-midi ce mercredi 28 février pour l'organisation du carnaval. Par cette journée glaciale pas de quoi mettre un chaton dehors, la municipalité avait donc mis la salle des fêtes à disposition pour garder nos chères têtes blondes au chaud ! Merci à Séverine, Fanny, Audrey... et tous les bénévoles qui ont permis la réussite de ce bon moment agrémenté par les délicieuses crêpes confectionnées par Anthony et Remy, nos chefs étoilés locaux.

Tous attendent sûrement avec impatience le carnaval de l'année prochaine...

Bravo à tous !



Les associations

Les 28 ans du Javelot

Une très bonne journée de passée le 2 Juin pour les 28 ans du club. Merci à M le maire d'être venu au pot de l'amitié.

Et merci à l'équipe et au président pour ces moments de partages !



Plusieurs rendez-vous constituent le bilan de ce 1er semestre 2018 :

- 7 nouveaux joueurs ont rejoint le club,
- Le 6 mai nos joueurs étaient présents à la Fête des Culs de Poulain,
- En juin, le club a fêté fièrement ses 28 ans d'existence,
- En Juillet, le club a rompu avec sa traditionnelle trêve estivale pour faire raisonner les blocs lors d'une démonstration à la fête communale de Saint-Martin sur Ecaillon. Ensuite, les 19 et 25 juillet, 39 ados et pré-ados du centre de loisirs de Bermerain ont été accueillis pour s'essayer à ce sport traditionnel.

Plus d'infos au 06 61 48 19 74 , par email à javelot.club.bermerain@gmail.com, ou sur la page Facebook "Javelot-Club de Bermerain"

Taï do

BERMERAIN. Le jeune club de taï do (il en est à sa deuxième année d'existence) a reçu la visite du président de l'École française de taï do, Jacky Lebon, 5^e dan, tout droit venu de son île natale, La Réunion. « Je suis venu à la rencontre du dernier-né des clubs de la région, confiait Jacky Lebon, afin de lui apporter le soutien de la Fédération et de rencontrer les nouveaux pratiquants. »

Le club, fondé et dirigé par Cyrille Vandendaele, 2^e dan, compte une trentaine de licenciés qui évoluent chaque vendredi dans la salle polyvalente située derrière la mairie.

« Les conditions de pratique sont excellentes, assure Cyrille, dans une salle spacieuse mise à notre disposition par la mairie. L'effectif, tant chez les enfants que chez les adultes, est en progression. D'ailleurs, nous allons organiser un stage national enfants le samedi 12 mai. »

Ivan Bruniau, maire, a tenu à saluer le président Lebon et à faire part des excellentes relations régnant entre la municipalité et le club, « un club qui s'implique dans la vie associative du village, et l'on ne peut que s'en féliciter ». ■
Le bureau : présidente, Stéphanie Vandendaele ; secrétaire, Christophe Glineur ; trésorier, Émeric Fourez. Cours le vendredi, de 18 h 30 à 19 h 30 pour les enfants ; de 18 h 45 à 21 h 15 pour les adultes.



Les cours de Taï do ont lieu le vendredi :

- de 18h30 à 19h30 pour les enfants
- de 19h30 à 21h pour les adultes

Plus d'infos au 06 18 647 648 ou sur le groupe Facebook "Ecole de Taï-do de Bermerain"

À l'honneur : Jean-Denis Maréchal

C'est le 12 Septembre 2018 que Jean-Denis Marechal a participé aux championnats du monde d'athlétisme Masters à Malaga (35 ans à 90 ans et plus).

Grâce son épouse Laurence qui lui a offert ce voyage pour ses 60 ans. Résultat : avec un temps de 18 minutes et 39 secondes, Jean Denis finit 11ème sur un total de 70 arrivants sur le 5000 mètres !



Il est également vice-champion de France du 5000 mètres (titre obtenu en Juin dernier à Angers).

Jean-Denis possède un palmarès impressionnant puisqu'il a terminé 4ème au championnat de France de cross-country, 5ème au marathon, et 5ème sur 10 km, tout ceci avec des entrainements quotidiens ainsi que nombre de compétitions (avec la complicité de Laurence et Sophie, sa fille !).

Il en est déjà à 210 000 km parcourus depuis 1970, date à laquelle ses parents lui ont payé sa 1ère licence au club d'Anzin... ou il est toujours licencié depuis !

Avis aux amateurs d'athlétisme, l'AS Anzin recrute !



A Mo Michel

C'est par une belle matinée ensoleillée que Michel LANCELLE a repris son activité le jeudi 29 mars au matin. A la grande satisfaction des habitants de BERMERAIN et des villages de la vallée de l'Écaillon, le café A Mo Michel a ré-ouvert ses portes après deux années de fermeture dues à un incendie.

Ce fut un mal pour un bien, en effet, après avoir franchi l'entrée, une agréable surprise attend le client tant l'aménagement et la décoration ont été réalisés avec goût !

Les représentants de la municipalité de BERMERAIN n'ont pas manqué d'aller souhaiter leurs vœux de réussite à Michel !



L'Agusto



Le vendredi soir à Bermerain en face de l'ancienne mairie, venez manger un bon repas à l'Agusto, servi par Anthony et Émilie !

Hamburgers, américains, gyros, etc , comme quoi, pas besoin d'aller loin pour bien manger !

Plus d'infos sur la page Facebook L'Agusto

Recensement de la population

Le recensement de la population de notre commune interviendra du **jeudi 17 janvier au samedi 16 février 2019**.

Pourquoi un recensement ? L'objectif est de déterminer la population légale, de décrire ses caractéristiques et ses déplacements. Les résultats permettent à l'État de définir les politiques publiques nationales et d'établir la contribution financière au budget de la commune.

Durant cette période, deux agents recenseurs prendront contact avec tous les habitants des résidences principales. Chacun recevra une notice. Il sera possible d'apporter les réponses demandées par internet. Cette formule permet de gagner du temps, en effet, l'agent recenseur n'effectue dans ce cas qu'une seule visite et évite la manipulation de questionnaires.

Le recensement est encadré par la loi, il est obligatoire et confidentiel. Les agents recenseurs sont soumis au secret professionnel (Code Pénal). Le secret de la statistique (loi de 1951), de l'informatique et des libertés (loi de 1978) sont appliqués.

Pour l'occasion, la commune de **BERMERAIN sera amenée à recruter deux agents contractuels** qui devront faire preuve :

- de **disponibilité** durant toute la période (horaires de soirée et de week-end à prévoir),
- de **capacité à assimiler les concepts** (mettre en œuvre les règles détaillées lors de la formation),
- de **capacité relationnelle** (la courtoisie et une bonne présentation sont indispensables),
- de **bonne moralité, de neutralité et de discrétion** (il est rappelé que l'agent est tenu au secret professionnel),
- d'une **bonne maîtrise de l'outil informatique** et **posséder un téléphone portable** pour la tenue des statistiques,
- **d'ordre, de méthode** (suivi par internet et par papier, classement des questionnaires) et de **ténacité** (pour la gestion des logements dont les occupants sont momentanément absents).

Les personnes souhaitant apporter leur candidature aux fonctions d'agent recenseur sont priées de se faire connaître en mairie auprès d'Yvan BRUNIAU. Les intéressé(e)s recevront une formation préalable qui sera dispensée par les services de l'INSEE probablement durant les vacances scolaires de fin d'année.

Facebook, Application, Site web



Pour suivre l'actualité de votre commune au jour le jour, vous pouvez suivre la page facebook officielle de la mairie : « **mairiebermerain** »

Ou connectez vous sur le site **mairie.bermerain.net**



Et téléchargez l'application « **Bermerain** » sur l'App Store ou le Google Play Store

Le chèque énergie

Le chèque énergie est destiné aux foyers modestes et remplace les tarifs sociaux de l'énergie. Il peut être utilisé pour régler des factures de chauffage ou financer des travaux de rénovation énergétique. **Il est Gratuit et Sans Engagement.**

Qu'est-ce que le chèque énergie ?

Le droit de bénéficier du chèque énergie est établi sur la base de la déclaration de revenus auprès des services fiscaux. Il est donc indispensable de déclarer ses revenus même en cas de revenus faibles ou nuls. A aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché, ni ne doit communiquer ses coordonnées bancaires. Toute sollicitation en ce sens doit ainsi être refusée.

Quel montant pour le chèque énergie ?

Le montant du chèque énergie que recevra le bénéficiaire est calculé en fonction du revenu fiscal ainsi que de la composition du foyer. En moyenne, il est de 150 € par an et peut aller jusqu'à 227€.

Quelles sont les dépenses pouvant être réglées avec le chèque énergie ?

Le chèque énergie permet de régler les dépenses suivantes :

- La facture de tout type d'énergie auprès du fournisseur,
- Les charges de chauffage qui sont incluses dans la redevance si le bénéficiaire est logé dans un logement-foyer conventionné à l'APL,
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement et réalisées par un professionnel certifié Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Comment faire pour payer sa dépense d'énergie avec son chèque énergie ?

Pour payer la facture d'électricité ou de gaz naturel, il existe deux possibilités :

- Le bénéficiaire envoie son chèque énergie à son fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier..., faisant apparaître ses références clients.
- Il est possible d'utiliser le chèque énergie dès sa réception, il sera ainsi directement déduit de la prochaine facture.

Pour régler l'achat d'un combustible (Bois, fioul...) ou la redevance en logement-foyer, le chèque énergie est à remettre directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer. Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie d'ici à fin avril. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

À propos des coulées de boue

Les gros orages qui ont sévi sur l'ensemble du pays il y a quelques mois n'ont malheureusement pas épargné BERMERAIN.

Les coulées de boue dues à ces perturbations atmosphériques ont essentiellement touché la rue du Bois Froissart et la rue des Larris. Elles ont occasionné une fois de plus des dégradations matérielles dans ce quartier du village.

Au plus près de ces sinistres, le maire, Yvan BRUNIAU, s'est rendu sur place pour apporter son soutien aux habitants et constater les dégâts. Il est bien sûr impossible d'éviter les orages, cependant, il y a lieu de tout mettre en œuvre pour en limiter les effets. C'est ainsi que les différents services et intervenants susceptibles d'apporter une solution réelle à ces problèmes ont été sollicités. Plusieurs réunions sur ce sujet se sont déjà tenues à BERMERAIN et à SOLESMES avec pour objectif, de réfléchir et d'aboutir ensemble à des solutions pérennes de prévention.

La commune de BERMERAIN, la CCPS, le syndicat de la SELLE, la chambre d'agriculture, les agriculteurs concernés et le directeur de Noréade étudient les mesures qu'il y a lieu de programmer le plus rapidement possible afin de procéder aux travaux qui permettront aux eaux de ruissellement d'éviter les zones habitées. **Sur ce chapitre, à noter qu'à la suite des intempéries de juin 2016 qui avaient occasionné d'importantes coulées de boue, les travaux réalisés Chemin du Câteau (en amont de la déchetterie) ont d'ores et déjà prouvé leur efficacité lors des derniers orages épargnant les sous-sols, les trottoirs et la chaussée de la rue du Tordoir.**

La fibre numérique

Depuis plusieurs mois, des entreprises sont présentes sur le territoire de la commune afin de réaliser des travaux permettant le déploiement de la fibre optique. Conformément à nos engagements, nous nous sommes toujours attachés à communiquer au fur à mesure les informations dont nous disposons.

C'est le syndicat mixte « La Fibre Numérique 59/62 » (composé par la Région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les intercommunalités dont la Communauté de Communes du Pays Solesmois à laquelle la commune de BERMERAIN s'est alliée) qui est Maître d'ouvrage.

Une fois le réseau construit, il peut être commercialisé auprès des fournisseurs d'accès internet. Sept opérateurs se sont engagés sur le réseau public et d'autres viendront bientôt les rejoindre.

Les opérateurs commencent dès à présent à démarcher la population et proposer des offres commerciales.

Pour l'heure, **il vous est conseillé d'attendre la réunion publique qui se déroulera le jeudi 27 septembre 2018 à BEAURAIN** (18H30 à la salle des fêtes) afin d'obtenir des informations mais également de pouvoir rencontrer les opérateurs ce jour-là et connaître les conditions de raccordement.

Dates à retenir

Dates	Évènements	Lieux	Heure
Ven 28 Septembre	Nettoyons la Nature	École primaire	14h00
Sam 6 Octobre	Repas de la Pêche	Foyer rural	19h30
Dim 21 Octobre	Repas des aînés	Foyer rural	12h00
Dim 4 Novembre	Commémoration de la libération de Bermerain	Monument aux Morts	-
Jeu 11 Novembre	Armistice	Monument aux Morts	10h30
Sam 17 Novembre	Sainte Cécile	-	18h00
Sam 1er Décembre	Téléthon	Foyer rural	-
Ven 7 Décembre	Noël Communal	Foyer rural	18h00
Ven 14 Décembre	Noël des Écoles	Foyer rural	-

Les informations manquantes seront communiquées ultérieurement

Les diplômés 2018

Collégiens, Lycéens et Étudiants

Vous avez terminé l'année scolaire 2017-2018 au mois de juin, pour certains cela s'est bien passé, pour d'autres, il y a eu des rattrapages en juillet voire septembre.

Comme les années précédentes la municipalité est heureuse de vous inviter le 11 Novembre 2018 pour vous mettre à l'honneur et vous offrir un petit présent.

Coupon à déposer en mairie avant le 15 octobre 2018 avec une copie du diplôme

Coupon réponse Diplômés

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Diplôme obtenu en 2018 : _____

Horaires d'ouverture de la mairie

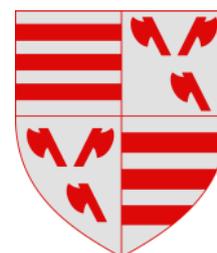
Mairie de BERMERAIN

26 rue de la Poste

59213 BERMERAIN

Tél: 03 27 27 15 55

email: mairiedebermerain@orange.fr



Le secrétariat de la mairie est ouvert le
lundi, mardi, et jeudi de 10h00 à 12h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Inscriptions sur les listes électorales

**Pour les nouveaux habitants de la commune,
l'inscription doit se faire avant le 31 Décembre**

Ramassage de branches - Dernières dates

Octobre 2018

Lundi 1

Lundi 15

Lundi 29

Nous vous remercions par avance de penser à nos employés communaux en déposant sur le trottoir face à votre habitation, aux jours prévus avant 8 heures le matin, vos branchages liés en fagots d'une longueur ne dépassant pas un mètre et d'un poids facilement chargeable. **Dans le cas contraire, ils ne seront pas ramassés.**

Noël Communal

Le Vendredi 7 Décembre 2018

Noël Communal des enfants

Pour tous les enfants résidant à Bermerain ou scolarisés à Bermerain de 2 à 11 ans

Coupon à déposer en mairie ou à rendre aux enseignantes avant le 15 octobre 2018

Coupon réponse Noël Communal des enfants (1 coupon par enfant)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Madame, Monsieur,
cette page vous est réservée

Votre avis nous intéresse

Votre avis nous intéresse

Cette page est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

Ou à remettre à l'un des membres du Conseil municipal

Ces informations resteront confidentielles